



Méditation :

Vivre d'un appel
(1 Corinthiens 7, 17-24)

Le savez-vous ? Le mot Eglise est formé sur le verbe appeler, en grec. L'Eglise, c'est l'assemblée de ceux qui sont appelés. Et même, "appelés hors de...". Très bien, mais appelés à quoi ? Souvent nous associons l'appel à une mise en route. Et voilà que Paul s'adresse aux Corinthiens avec ce refrain : "Que chacun demeure dans la condition où il était lorsqu'il a été appelé" (v24). Sacré Paul, il nous prend toujours à rebrousse poils !

Ce verbe-là "demeurer", semble bien loin de la mise en route que nous imaginons. En plus, il est associé au mot : "condition". Demeurer dans sa condition. Vivre selon sa condition. Tu es esclave ? Mets donc à profit ta condition. J'en ai la chair de poule ! Paul fait-il l'apologie du fatalisme ? Si Paul nous fait souvent réagir c'est aussi parce qu'il est dur à traduire. Et en l'occurrence il se trouve que le mot "condition" ne se trouve pas dans le texte en grec. Il traduit maladroitement trois expressions différentes. Si l'on traduit littéralement le v.17 par exemple, ça donne : "Que chacun marche comme le Seigneur a donné à chacun, comme Dieu l'a appelé". Aucune condition, sinon celle de l'être humain, fondamentalement en marche. Appelé à être debout, dans ce déséquilibre permanent qu'est la marche. Voilà l'appel reçu en partage par toute l'humanité. *(suite au verso)*

FOCUS : Restez connectés : la transition numérique dans l'Eglise

La Réforme aurait-elle eu l'impact qu'on lui connaît sans l'utilisation de cette nouvelle technologie de l'époque qu'était l'imprimerie ? Sûrement pas ! A l'heure où le village mondial échange sur Internet, aussi facilement qu'il respire, notre Eglise se lance dans la transition numérique : il est temps ! En protestants nous réagissons : prudence, il ne faudrait pas que la forme prenne le pas sur le fond ! En effet, et nous restons vigilants. Mais de trouver aussi d'indéniables facilités à relayer les informations, à entrer en relation, à créer des réseaux via Internet. Voici donc une sélection de quelques outils pour rester connectés pendant les congés d'été !



Théovie > **Théovie** : notre église propose gratuitement une formation en ligne sur les grands thèmes de l'existence à partir du message de la Bible. C'est une mine d'or ! www.theovie.org

> **Théo TOP** : les playlists thématiques pour danser, chanter, prier... sur Youtube et sur Spotify.



> **Campus protestant** : L'académie numérique Méromédia propose de nombreuses vidéos : des lectures de la Bible, des entretiens, des conférences, des cours, ... <https://campusprotestant.com/>



> **Pasteur du dimanche** : sur Youtube, des prédications offertes par les pasteurs de notre église, 3 min pour entendre l'évangile aujourd'hui !

Et bien sûr, retrouvez les informations de votre église sur le site Internet et la page Facebook !

Bulletin édité par EPURE, 25 boulevard George Clemenceau 35400 Saint Malo

Responsable de la publication : Liliane Destouches

Rédaction : Eléonore Léveillée-Belutaud, Anne Bovaird

(suite de la méditation)

L'enjeu n'est donc pas de demeurer statique, encore moins d'accepter une condition intolérable sans trop se plaindre, mais bien de demeurer dans l'appel. Demeurer dans l'appel c'est à dire peut-être habiter pleinement et résolument dans ce mouvement fondamental de l'existence, dans cet équilibre qui tient de la grâce, dans cette marche intranquille de la foi.

Albert Camus évoque cela dans "Le mythe de Sisyphe" : "ce que l'homme conscient de l'absurde exige de lui-même, c'est de vivre seulement avec ce qu'il sait, de s'arranger de ce qui est et de ne rien faire intervenir qui ne soit certain. On lui répond que rien ne l'est. Mais ceci du moins est une certitude. C'est avec elle qu'il a affaire : il veut savoir s'il est possible de vivre sans appel". Et qu'un écrivain aussi résolument athée que Camus puisse mettre le doigt sur une notion aussi

centrale pour la foi me plaît assez. Est-il possible de vivre sans appel ? Je ne le crois pas. Mais je mesure ce qu'il faut d'audace et de foi pour répondre à cet appel, quitter les sécurités illusives qui nous enferment aussi sûrement qu'elles nous tiennent pour entrer dans la danse et découvrir la grâce.

Cet appel fondamental est celui de chaque être humain devant Dieu, c'est cet appel qui nous donne de dépasser toutes nos identités, tous nos enfermements, toutes nos scléroses. Tout ces masques que nous portons. Devant Dieu, les masques ne sont rien. Circoncis, incirconcis, esclaves ou homme libre... rien ne tient. Protestant de souche ou nouveau converti. Homme ou Femme. Enfant ou vieillard. Chinois ou Tunisien. Malouin ou dinardais. Rien. Il ne reste que l'appel. Enfant de Dieu, debout ! Sois libre ! "Ne te soucie pas de ton profil Facebook : Dieu t'appelle et te like" !

ELB.



Tombola de l'ENFORE

L'association ENFORE organise une tombola pour financer ses activités caritatives.

Comment ? : les tickets sont en vente les 17 et 24 juin et le 1er juillet à l'issue du culte.

Combien ? : 2 € le ticket

Lots ? : trois paniers garnis sont à gagner (fruits/légumes, sucré et salé) et peut-être d'autres cadeaux

Quand ? : Le tirage aura lieu le dimanche 1er juillet lors du culte de fin d'année (si vous êtes absent, on gardera votre lot)



Activités de l'église

Culte tous les dimanches à 10 h 30

12 juin : Assemblée générale du Groupe pour le Service Oecuménique des Bords de Rance, à l'Eglise anglicane à 18h 30, à Dinard.

21 juin : Etude biblique à 14h30 à Dinan.

1er juillet : Culte de fin d'année avec repas partagé et après-midi détente

Pour rencontrer le Pasteur, c'est facile :

Prenez rendez-vous avec elle pour une visite à votre domicile ou à son bureau :

- par email : eleonore.belutaud@gmail.com

- par téléphone : 06 98 22 67 20

Conseils presbytéraux

Jeudi 14 juin à 20 h 30

Mardi 3 juillet à 19 h

Pour faire un don :

- anonyme lors de la collecte au cours des cultes
- nominatifs : en espèces avec vos nom et adresse, par chèque, par virement. Vous avez également la possibilité de faire un don en ligne (voir notre site Internet : <http://www.protestants-saintmalo.org>).

Les dons nominatifs ouvrent droit à une déduction fiscale de 66 % de votre don. Pour 100 € donnés, vous ne payez en réalité que 34 €.